



**Département
des Landes**

REÇU LE

14 SEP. 2023

CAGD

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DGA Transitions Ecologique, Energétique
et Mobilités
Service Aménagement Durable
et Gestion Domaniale

Réf. : KLK D23080010 KFK
Dossier suivi par :
Rachel SOUQUET

Monsieur Julien DUBOIS
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Dax
Maire de Dax
20 avenue de la Gare
CS 10075
40102 DAX Cedex

Le **13 SEP. 2023**

Objet : Avis Personne Publique Associée - Modification n°1 - PLUi-H du Grand Dax.

Monsieur le Président,

Par courrier du 27 juin 2023, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat de la Communauté d'agglomération du Grand Dax qui porte sur :

Le règlement écrit :

- évolution de la servitude de mixité sociale en périmètre ORT et suppression en QPV et au sein du secteur USpr à Dax,
- précision des dispositions en faveur de la mixité sociale et fonctionnelle dans les secteurs d'OAP,
- évolution des règles de construction existantes en zones 1AUx, 2AU et 2Aux,
- création de deux nouveaux secteurs : U (URu) et N (sous-secteur NXe) ;

Le règlement graphique :

- rectifications d'erreurs matérielles,
- Commune de Dax (reclassement de parcelles de UCp en UBp, 2AUg en NLg, création et extension de trames vertes, modifications et suppressions d'emplacements réservés) ;
- Commune de Seyresse (reclassement de parcelles de UE en UC) ;

Conseil départemental des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : amenagement@landes.fr

Les orientations d'aménagement et de programmation :

- création de deux nouvelles OAP : 4.7 Peyrouton à Dax et 13.8 La Pince à Saint-Paul-lès-Dax,
- modification d'OAP à Saint-Paul-lès-Dax, Narrosse et Saint-Vincent-de-Paul.

Ces modifications ne présentent pas d'incidence sur les domaines de compétence du Département.

Je vous informe que le Département n'a pas d'autre observation à formuler sur le dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

X F. L

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental